

**Point d'étape**  
**des négociations sur un avenant à la convention nationale destinée à organiser**  
**les rapports entre les Chirurgiens-Dentistes libéraux et les caisses d'Assurance**  
**Maladie**

L'Union Nationale des Caisses d'Assurance Maladie, l'Union Nationale des Organismes d'Assurance Maladie Complémentaire, la Confédération Nationale des Syndicats Dentaires, la Fédération des Syndicats Dentaires Libéraux, et l'Union des Jeunes Chirurgiens-Dentistes se sont réunis le 15 février 2013.

Les parties signataires prennent acte d'un projet de texte comportant :

- le principe d'une mise en place d'une CCAM pour l'activité bucco-dentaire au 1<sup>er</sup> janvier 2014 ;
- la mise en œuvre des mesures prévues dans l'avenant n°2 et de dispositions complémentaires liées à l'instauration de la CCAM.

Dans la poursuite des discussions déjà menées, les parties signataires du présent point d'étape s'engagent à négocier avant le 15 avril 2013, dans la perspective de la mise en place de la CCAM pour l'activité bucco-dentaire au 1<sup>er</sup> janvier 2014 :

- un texte conventionnel, prévoyant notamment le changement simultané de nomenclature et l'évolution du devis ;
- un accord bilatéral entre l'UNCAM et l'UNOCAM sur les nouveaux codes de regroupement des actes de la CCAM ;
- un accord bilatéral entre l'UNOCAM et les syndicats professionnels mettant en place une Charte de bonnes pratiques régissant les relations entre les chirurgiens-dentistes et les Organismes d'Assurance Maladie Complémentaire.

Fait à Paris, le 15 février 2013

Entre :

L'Union Nationale des Caisses d'Assurance Maladie, représentée par M. Frédéric van ROEKEGHEM

L'Union Nationale des Organismes d'Assurance Maladie Complémentaire, représentée par M. Fabrice HENRY (Président)

Et :

La Confédération Nationale des Syndicats Dentaires, représentée par Mme Catherine MOJASKY (Présidente)

La Fédération des Syndicats Dentaires Libéraux, représentée par M. Patrick SOLERA (Président)

L'Union des Jeunes Chirurgiens-Dentistes, représentée par M. Philippe DENOYELLE (Président).